



Collectivité Refuge LPO © Marion Fouchard

REFUGES LPO COLLECTIVITÉS

PROTÉGER ET VALORISER LA BIODIVERSITÉ SUR VOTRE TERRITOIRE

**1^{ER} RÉSEAU DE JARDINS
ÉCOLOGIQUES EN FRANCE**



**Refuges
LPO**

QU'EST-CE QU'UN REFUGE LPO ?

Un Refuge LPO est un terrain privé (petit ou grand jardin, cour ou balcon...) ou public (parc, espace vert, sentier...) sur lequel le propriétaire ou gestionnaire s'engage à accueillir, protéger et favoriser la nature.

Pour cela, il respecte la Charte des Refuges LPO et s'appuie sur les 15 gestes favorables à la biodiversité (www.lpo.fr/gestes-refuges).

CHARTRE DES REFUGES LPO

En créant un Refuge LPO, je suis volontaire pour accueillir, protéger et favoriser la nature chez moi. Pour cela, j'exclus la chasse et la pêche et je m'engage à :

- Créer les conditions propices à la vie du sol, de la faune et de la flore sauvages
- Préserver mon Refuge de toutes les pollutions
- Réduire mon impact sur l'environnement

PRÉSERVEZ LE PATRIMOINE NATUREL DE VOTRE TERRITOIRE

La démarche Refuges LPO s'applique aux parcs, jardins publics, squares, sentiers, lieux de promenade, espaces naturels, cimetières...

Le programme national Refuges LPO, 1er réseau de jardins écologiques de France, propose un accompagnement sur-mesure pour :

- Préserver l'environnement, la biodiversité, les paysages et l'identité du territoire ;
- Adapter votre projet aux enjeux écologiques locaux et mettre en place des mesures qui s'intègrent au PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) ;
- Sauvegarder et reconstituer des réservoirs de biodiversité et les continuités écologiques (Trames Vertes, Bleues, Brunes...) ;
- Valoriser les espaces urbains, péri-urbains et le patrimoine local ;
- Sensibiliser vos concitoyens à la biodiversité, faire comprendre l'importance de son respect ;
- Mobiliser les habitants autour d'un projet collectif concret et engageant, en créant une dynamique de quartier ;
- Favoriser le bien-être et le vivre-ensemble en améliorant le cadre de vie ;
- Valoriser l'engagement de la collectivité pour l'environnement.



Spirale aux aromatiques © Nicolas Macaire - LPO

AGIR, SENSIBILISER ET MOBILISER LES PARTIES PRENANTES DE LA COLLECTIVITÉ :

Elus, urbanistes, aménageurs : placer la biodiversité au cœur de la politique territoriale.

Agents techniques : accompagner et former aux pratiques de gestion écologique.

Citoyens : connaître et faire connaître la biodiversité autour de chez soi et s'impliquer dans sa protection.



UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ À VOTRE PROJET ET À VOTRE TERRITOIRE

CONNAÎTRE

Diagnostic biodiversité et analyse des enjeux écologiques

- Inventaires naturalistes (faune, flore, paysages)
- État des lieux de la gestion des espaces végétalisés
- Prise en compte des documents d'urbanisme
- Identification des problématiques de cohabitation avec la faune sauvage

AMÉNAGER & GÉRER

Élaboration d'un plan d'action concerté répondant aux enjeux

- Gestion écologique des espaces végétalisés
- Aménagements favorables à l'accueil et la circulation de la faune sauvage
- Médiation faune sauvage (connaissance des espèces, génie écologique)
- Formation et conseil auprès des agents techniques pour la mise en œuvre des actions

COMMUNIQUER & MOBILISER

Sensibilisation des citoyens, valorisation de l'engagement

- Outils et animations pédagogiques pour faciliter l'appropriation des actions menées
- Implication des salariés dans des programmes de sciences participatives
- Organisation d'événements : inauguration du Refuge, Fête de la Nature, etc.
- Communication sur l'engagement (sites web, réseaux sociaux...)

Toutes les actions favorables à la biodiversité portées par le programme Refuges LPO – préserver les écosystèmes, limiter les pollutions, préserver les sols, gérer la ressource en eau, etc. – contribuent, à leur échelle, à l'adaptation et à l'atténuation des impacts des changements climatiques. Mettre en œuvre des solutions fondées sur la nature permet d'agir en faveur de la biodiversité et d'agir en faveur du climat, tout en assurant le bien-être de nos sociétés.

COMMENT CRÉER MON REFUGE LPO ?

- 1 • Je m'engage à respecter la charte des Refuges via une convention de 3 ou 5 ans.
- 2 • Je crée mon compte sur monespace.lpo.fr en tant que personne morale et inscris mon Refuge (250€). Je reçois mon coffret d'accueil.
- 3 • Je m'appuie sur les préconisations du plan d'action rédigé par la LPO locale (sur devis)

L'inscription Refuges LPO comprend l'envoi d'un coffret pédagogique composé d'un nichoir à mésanges bleues, 3 livrets mini-guides, un livret d'activité, un jeu d'identification des oiseaux et un calendrier « Agissons au fil des saisons ».

ÉTAPES DE CRÉATION DU REFUGE

Demande d'inscription
en ligne monespace.lpo.fr

Contact
Visite du site / Étude du projet par la LPO locale

Proposition technique et financière
Elaboration d'un devis / Convention

Diagnostic écologique
Inventaires naturalistes
Analyse des pratiques

Plan d'actions
Préconisations d'aménagement et de gestion, sensibilisation

Lancement officiel
Pose du panneau, inauguration

Mise en œuvre
Accompagnement technique, suivis écologiques, animations

Évaluation et bilan
Inventaires naturalistes
Réunion de synthèse

Renouvellement
Nouveau plan d'action

QUELQUES COLLECTIVITÉS DÉJÀ ENGAGÉES :

Le cimetière de Loyasse à **Lyon** (69), l'un des plus vieux de France, a décidé depuis 2008 de se passer de pesticides en optant pour la gestion différenciée du site (fauche tardive sur certains secteurs, tonte limitée sur d'autres...). Résultat, plus de soixante espèces de vertébrés recensées par la LPO dont plus de 30 espèces d'oiseaux ! Mais aussi des vers luisants (lampyres), de plus en plus rares et dont la présence témoigne d'un sol en bonne santé et d'une faible pollution lumineuse sur le site. Son inscription Refuge LPO en 2017 a permis de renforcer l'aspect pédagogique et de sensibiliser les usagers aux évolutions du site.

Depuis 2019, dans le cadre de son Agenda des solutions durables, la ville de **Pessac** (33) prend en charge une partie du coût de l'inscription en Refuge « particulier » pour engager des habitants dans cette démarche, afin de renforcer au maximum les corridors

écologiques à l'échelle de la ville. La LPO accompagne également la ville sur les différents parcs publics et les écoles, afin de renforcer au maximum la portée de l'opération. Sur les terrains publics comme privés de la Ville, la cohabitation avec la biodiversité est à l'honneur. Les agents municipaux sont également formés à l'intégration de la biodiversité dans le bâti.

Vestige de l'ancien domaine seigneurial, le parc du château du **Plessis Macé** (Maine et Loire) s'étend sur 40 ha de paysage bocager protégé, il est classé Espace Naturel Sensible (ENS), et Refuge LPO depuis 2010 ! Ses haies, mares, prés accueillent près de 300 espèces végétales et 175 animales : de nombreux aménagements favorables ont été mis en place avec la LPO Anjou, au bénéfice de la biodiversité : plessage, haie de Benjes, renaturation d'un cours d'eau, restauration de mares, éco-pâturage et travail avec des agriculteurs locaux, sentier pédagogique...

POUR CHACUNE DE CES EXPÉRIENCES, LES HABITANTS ONT ÉTÉ IMPLIQUÉS DANS LES PROJETS.



Avant mise en Refuge © Florent Huon - LPO



Après mise en Refuge © Florent Huon - LPO

LA LPO est une association créée en 1912 et reconnue d'utilité publique. Elle est également le partenaire officiel en France du réseau BirdLife International. Forte de plus de 75 000 adhérents, la LPO agit pour la protection des espèces, la

préservation des espaces et pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement afin de lutter contre le déclin de la biodiversité. Le programme national Refuges LPO existe depuis 1921 pour protéger la nature de proximité.

Avec le soutien de



LPO France • Programme Refuges LPO
Fonderies Royales • CS 90263 • 17305 Rochefort cedex

refuges.lpo.fr

refuges.pm@lpo.fr • 05 46 82 12 34